

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

10 février 2020

SÉANCE ORDINAIRE du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **10 février 2020 à 19 h**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

Sont présents : M. Luc Brisebois, maire
M. Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 1
Mme Mélanie Matte, conseillère du district 2
M. François Marcoux, conseiller du district 3
M. Joël Charbonneau, conseiller du district 5
Mme Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6
M. Pierre Labonté, conseiller du district 7
Mme Roxanne Lacasse, conseillère du district 8
Mme Kimberley Meyer, mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Absence : M. Danny Stewart, conseiller du district 4

Étaient également présents : la greffière adjointe, la directrice générale, la directrice du Service des communications et relations publiques, le directeur du Service de police, le directeur du Service des ressources humaines, le directeur du Service de l'environnement et du développement durable et le directeur du Service de l'urbanisme.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 1.2. Bilan de réalisation 2019
2. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL
 - 3.1. Séance ordinaire du 20 janvier 2020
4. RÈGLEMENTS
 - 4.1. Règlement (2020)-A-59-1 modifiant le règlement (2019)-A-59 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville dans l'exercice de ses compétences d'agglomération - adoption de règlement
 - 4.2. Règlement (2019)-A-68 décrétant un emprunt et une dépense de 1 250 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement d'un toit pour la patinoire, de jeux d'eau et d'un parc de planches à roulettes et au remplacement des bandes de patinoire au parc Daniel-Lauzon - dépôt du certificat
5. ADMINISTRATION
 - 5.1. Rapport mensuel de la direction générale - dépôt
 - 5.2. PG Solution inc. - renouvellement de contrat
 - 5.3. Support Checkpoint - contrat d'entretien et de soutien
 - 5.4. Fiducie du Domaine Saint-Bernard - renouvellement de mandats
 - 5.5. Souper spaghetti de la concentration musique - participation
 - 5.6. Pré-gala de la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant - participation
 - 5.7. Tournoi de quilles de la Maison de la Famille du Nord - participation
 - 5.8. Office du tourisme Région Mont-Tremblant inc. - entente bureaux d'accueil 2020
 - 5.9. Office du tourisme Région Mont-Tremblant inc. - contribution additionnelle 2020
6. RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1. Dépôt de la liste des personnes engagées
 - 6.2. Révision de l'échelle salariale des emplois réservés aux étudiants
 - 6.3. Augmentation salariale du personnel cadre (excluant les cadres policiers et les hors cadres)
 - 6.4. Politique de rémunération directe des policiers cadres

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

10 février 2020

- 6.5. Demande de préretraite - signature de la lettre d'entente 2020-01-CSN
- 7. GESTION FINANCIÈRE
 - 7.1. Liste des comptes à payer
 - 7.2. Liste des engagements
- 8. URBANISME (aucun sujet)
- 9. TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1. Transport en commun - modification de l'horaire à compter du 1^{er} avril 2020
- 10. ENVIRONNEMENT (aucun sujet)
- 11. CULTURE ET LOISIRS
 - 11.1. Autorisation d'événements
- 12. POLICE (aucun sujet)
- 13. INCENDIE
 - 13.1. Achat d'outils de désincarcération
- 14. RAPPORT (aucun sujet)
- 15. ACCEPTATION DE LA CORRESPONDANCE (aucun sujet)
- 16. AFFAIRES NOUVELLES (aucun sujet)
- 17. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL
- 18. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence de la directrice générale, de la greffière adjointe et de fonctionnaires municipaux; il est 19 h.

CA20 02 025

1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.2. Bilan des réalisations 2019

Monsieur le maire Luc Brisebois présente sommairement le bilan des réalisations de l'année 2019 qui, pour la première fois, est produit en vidéo. Il invite les personnes présentes à le visionner ainsi qu'à le consulter sur le site internet de la Ville.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question n'est posée.

3. PROCÈS-VERBAL

CA20 02 026

3.1. Séance ordinaire du 20 janvier 2020

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil d'agglomération au plus tard la veille de la séance à laquelle ils doivent être approuvés, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi*

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

10 février 2020

sur les cités et villes;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 20 janvier 2020, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. RÉGLEMENTS

CA20 02 027

4.1. Règlement (2020)-A-59-1 modifiant le règlement (2019)-A-59 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville dans l'exercice de ses compétences d'agglomération - adoption de règlement

CONSIDÉRANT qu'avant l'adoption du règlement, la greffière adjointe ou un membre du conseil a mentionné l'objet du règlement et s'il y a lieu, le montant de la dépense et le mode de financement de celle-ci, ainsi que le fait qu'il n'y a aucun changement entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption ou, s'il y a lieu, que ces changements ne sont pas de nature à changer l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire tenue le 20 janvier 2020, monsieur le conseiller Danny Stewart a donné un avis de motion de l'adoption du présent règlement et a déposé le projet de règlement lors de cette même séance;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter le *Règlement (2020)-A-59-1 modifiant le règlement (2019)-A-59 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville dans l'exercice de ses compétences d'agglomération.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de madame la conseillère Mélanie Matte.

**Dépôt CA20 02
(4.2)**

4.2. Règlement (2019)-A-68 décrétant un emprunt et une dépense de 1 250 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement d'un toit pour la patinoire, de jeux d'eau et d'un parc de planches à roulettes et au remplacement des bandes de patinoire au parc Daniel-Lauzon - dépôt du certificat

Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, la greffière adjointe dépose le certificat dressé suite à la période d'accessibilité du registre tenu en regard du *Règlement (2019)-A-68 décrétant un emprunt et une dépense de 1 250 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement d'un toit pour la patinoire, de jeux d'eau et d'un parc de planches à roulettes et au remplacement des bandes de patinoire au parc Daniel-Lauzon*. Ce certificat stipule que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 1 527 et qu'il y a eu 5 signatures au registre. En conséquence, le règlement (2019)-A-68 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Intervention de monsieur le conseiller Pascal De Bellefeuille et monsieur le maire Luc Brisebois.

5. ADMINISTRATION

Dépôt CA20 02

5.1. Rapport mensuel de la direction générale - dépôt

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

10 février 2020

(5.1) CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement (2019)-A-66 relatif à l'administration des finances, au contrôle et suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville qui autorisent la direction générale à engager des dépenses et à approuver les demandes de variations budgétaires dans son champ de compétence;

CONSIDÉRANT les crédits disponibles aux fins de ces dépenses;

LE CONSEIL PREND ACTE du dépôt du rapport mensuel de la direction générale sur l'exercice de la délégation depuis la dernière séance ordinaire du conseil concernant l'autorisation d'une dépense, la passation de contrats et les transferts de fonds mentionnés à ce rapport, le cas échéant.

CA20 02 028 5.2. PG Solution inc. - renouvellement de contrat

CONSIDÉRANT l'application de l'article 43 du règlement sur la gestion contractuelle de la Ville suivant les informations reçues du Service des technologies de l'information;

CONSIDÉRANT les crédits disponibles aux postes budgétaires 02-XXX-XX-529, sujet à l'autorisation du conseil;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'attribuer de gré à gré à PG Solutions inc. le contrat d'entretien et de soutien des progiciels suivants, pour l'année 2020, au montant total de 87 840 \$, taxes en sus, le tout conformément au document de demande de prix :

Progiciel	Montant
Financier - AccèsCité Financec	36 745 \$
En Ligne - AccèsCité UEL	7 415 \$
Territoire - AccèsCité Territoire	34 755 \$
Cour - Unicité et BD	8 925 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 02 029 5.3. Support Checkpoint - contrat d'entretien et de soutien

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à une demande de prix auprès du fournisseur affilié par Checkpoint pour le renouvellement de contrat d'entretien et de soutien pour les solutions Checkpoint;

CONSIDÉRANT l'application de l'article 43 du règlement sur la gestion contractuelle de la Ville suivant les informations reçues du Service des technologies de l'information;

CONSIDÉRANT les crédits disponibles aux postes budgétaires 02-XXX-XX-529, sujet à l'autorisation du conseil;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'attribuer à ESI Technologies de l'information inc. le contrat d'entretien et de soutien des progiciels suivants, pour l'année 2020, au montant total de 62 805 \$, taxes en sus :

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

10 février 2020

Progiciel	Montant
Service de Police	
Checkpoint - Souscription et support coupe-feu (5937335)	24 596 \$
Checkpoint - Protection sécurité mise à jour (5937335)	14 241 \$
Checkpoint - Surveillance événement et rapport (5937335)	1 527 \$
Checkpoint - Protection postes client (5937335)	506 \$
Checkpoint - Management des Blades (5937335)	3 952 \$
Autres services	
Checkpoint - Souscription et support coupe-feu (6945516)	8 646 \$
Checkpoint - Protection sécurité mise à jour (6945516)	6 895 \$
Checkpoint - Protection postes client (6945516)	2 442 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 02 030

5.4. Fiducie du Domaine Saint-Bernard - renouvellement de mandats

CONSIDÉRANT que le mandat de certains fiduciaires vient à échéance;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'autoriser le renouvellement des mandats de mesdames Annique Aird et Johanne Prévost et de messieurs Daniel Blier et Charles Gélinas en tant que fiduciaires de la Fiducie du Domaine Saint-Bernard pour une période de 2 ans, soit du 12 mars 2020 au 12 mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le conseiller François Marcoux.

CA20 02 031

5.5. Souper spaghetti de la concentration musique - participation

CONSIDÉRANT les articles 25 à 27 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (RLRQ c T-11.001);

CONSIDÉRANT les crédits disponibles au poste budgétaire 02-110-00-610 pour effectuer le remboursement des dépenses occasionnées pour le compte de la Ville, sujet à l'autorisation du conseil;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'autoriser le paiement de quatre billets au montant total de 60 \$, plus les taxes si applicables, pour le souper bénéfique spaghetti de la concentration musique organisé par Parents-Musique qui se tiendra le 22 février à l'école secondaire Curé-Mercure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 02 032

5.6. Pré-gala de la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant - participation

CONSIDÉRANT les articles 25 à 27 de la *Loi sur le traitement des élus*

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

10 février 2020

municipaux (RLRQ c T-11.001);

CONSIDÉRANT les crédits disponibles au poste budgétaire 02-110-00-610 pour effectuer le remboursement des dépenses occasionnées pour le compte de la Ville, sujet à l'autorisation du conseil;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :

DE désigner monsieur le conseiller Pascal De Bellefeuille pour représenter la Ville et participer au pré-gala 2020 organisé par la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant qui se tiendra le 19 mars au Casino de Mont-Tremblant et d'autoriser le paiement des frais au montant de 30 \$, plus taxes applicables;

D'autoriser ce membre du conseil à présenter une réclamation pour le remboursement des dépenses, sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 02 033

5.7. Tournoi de quilles de la Maison de la Famille du Nord - participation

CONSIDÉRANT les articles 25 à 27 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (RLRQ c T-11.001);

CONSIDÉRANT les crédits disponibles au poste budgétaire 02-110-00-610 pour effectuer le remboursement des dépenses occasionnées pour le compte de la Ville, sujet à l'autorisation du conseil;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :

DE désigner messieurs les conseillers Pascal De Bellefeuille et François Marcoux pour représenter la Ville et participer au tournoi de quilles organisé par la Maison de la Famille du Nord qui se tiendra le 20 mars 2020 au Salon de quilles et d'autoriser l'inscription de l'équipe de la Ville de Mont-Tremblant et le paiement des frais au montant de 300 \$, exonéré de taxes.

D'autoriser ces membres du conseil à présenter une réclamation pour le remboursement des dépenses, sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 02 034

5.8. Office du tourisme Région Mont-Tremblant inc. - entente bureaux d'accueil 2020

CONSIDÉRANT que la Ville désire continuer à soutenir l'accueil et l'information touristiques, conformément à l'article 90 de la *Loi sur les compétences municipales*;

CONSIDÉRANT que l'Office du tourisme Région Mont-Tremblant inc. doit assurer la gestion administrative et opérationnelle de deux bureaux d'accueil touristique sur le territoire de l'agglomération de Mont-Tremblant;

CONSIDÉRANT les crédits disponibles au poste budgétaire 02-622-00-971 pour effectuer ces dépenses, sujet à l'autorisation du conseil;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'autoriser la signature de l'entente à intervenir avec l'Office du tourisme Région Mont-Tremblant inc. afin de soutenir l'accueil et l'information touristiques sur son territoire et de lui verser une contribution financière pour l'année 2020 au montant de 453 440 \$, taxes applicables en sus,

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

10 février 2020

payable selon les modalités prévues à l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 02 035

5.9. Office du tourisme Région Mont-Tremblant inc. - contribution additionnelle 2020

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser les données quant au profil général des visiteurs sur le territoire;

CONSIDÉRANT qu'une nouvelle enquête permettrait également de mieux cibler la promotion hors territoire;

CONSIDÉRANT les crédits disponibles au poste budgétaire 02-622-00-971 pour effectuer ces dépenses, sujet à l'autorisation du conseil;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de verser à l'Office du tourisme Région Mont-Tremblant inc. une contribution financière de 35 000 \$ pour une nouvelle enquête auprès des visiteurs sur le territoire afin de permettre d'actualiser leurs bases de données.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

6. RESSOURCES HUMAINES

**Dépôt CA20 02
(6.1)**

6.1. Dépôt de la liste des personnes engagées

CONSIDÉRANT la délégation faite au directeur général, au directeur général adjoint et au directeur du Service des ressources humaines aux termes de la résolution CA19 10 277, conformément à l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT les crédits disponibles aux fins de ces engagements;

CONSIDÉRANT que ces embauches se font conformément aux termes et conditions de la convention collective intervenue avec le syndicat concerné;

CONSIDÉRANT les conditions applicables à certains postes, dont l'exigence de fournir une preuve de fréquentation scolaire dans une institution reconnue pour la période en cours pour un étudiant et une preuve de réussite des examens prévus dans le cadre du *Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence* pour un employé du MIP;

LE CONSEIL PREND ACTE du dépôt de la liste des personnes engagées depuis la dernière séance du conseil, soit :

Service des travaux publics

Demande	Nom de la personne engagée	Statut	Fonction	Date d'embauche	Durée
2020-10	Monsieur Stéphane Gauthier	Régulier	Journalier/chauffeur/opérateur	3 février 2020	N/A
2020-10	Monsieur Cédric Charlebois-Perreault	Régulier	Journalier/chauffeur/opérateur	3 février 2020	N/A

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

10 février 2020

CA20 02 036 6.2. Révision de l'échelle salariale des emplois réservés aux étudiants

CONSIDÉRANT que l'échelle salariale des emplois réservés aux étudiants est majorée de l'écart entre le salaire offert et l'augmentation accordée au salaire minimum;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de procéder à l'adoption de l'échelle salariale des emplois réservés aux étudiants pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le conseiller Pascal De Bellefeuille.

CA20 02 037 6.3. Augmentation salariale du personnel cadre (excluant les cadres policiers et les hors cadres)

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal et de la direction générale d'assurer une équité salariale interne et externe entre les différents groupes d'employés;

CONSIDÉRANT que la structure salariale du personnel cadre adoptée le 18 décembre 2017 par la résolution CA17 12 313 comporte des échelles salariales avec minimum et maximum pour chacune des classes et qu'elle est indexée annuellement;

CONSIDÉRANT que le conseil fixe le pourcentage attribuable à l'ajustement de la structure salariale du personnel cadre;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'autoriser que le pourcentage de l'ajustement de la structure salariale cadre (excluant les cadres policiers et les hors cadres) soit fixé à 2,8 % pour l'année 2020, et que les minimums et maximums des échelles des classes de la structure salariale du personnel cadre (excluant les cadres policiers et les hors cadres) soient ajustées en conséquence rétroactivement au 1^{er} janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 02 038 6.4. Politique de rémunération directe des policiers cadres

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les politiques de la Ville et de s'ajuster à la pratique existante;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de remplacer la *Politique de rémunération directe des policiers cadres* par celle jointe en annexe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 02 039 6.5. Demande de préretraite - signature de la lettre d'entente 2020-01-CSN

CONSIDÉRANT la réception d'une demande de préretraite;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme à la convention collective en vigueur;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'entériner la décision de la direction des ressources humaines et d'autoriser la signature de la lettre d'entente 2020-01-CSN avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Tremblant afin de procéder à la demande de préretraite de l'employée portant le

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

10 février 2020

numéro 38, selon les termes et conditions de la convention collective applicable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. GESTION FINANCIÈRE

CA20 02 040 7.1. Liste des comptes à payer

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2019 au montant de 227 302,02 \$ et pour le mois de janvier 2020 au montant de 167 705,91 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 02 041 7.2. Liste des engagements

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'approuver la liste des engagements au montant de 484 608,97 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. URBANISME (aucun sujet)

9. TRAVAUX PUBLICS

CA20 02 042 9.1. Transport en commun - modification de l'horaire à compter du 1^{er} avril 2020

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance des nouveaux horaires proposés, lesquels seront mis en application par la Ville à compter du 1^{er} avril 2020;

CONSIDÉRANT les obligations légales de la Ville en regard de la publication des horaires au moins 30 jours à l'avance;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter l'horaire des lignes « A » et « B » à compter du 1^{er} avril 2020, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. ENVIRONNEMENT (aucun sujet)

11. CULTURE ET LOISIRS

CA20 02 043 11.1. Autorisation d'événements

CONSIDÉRANT qu'en raison des impacts liés à la tenue d'événements spéciaux, l'autorisation du conseil est requise afin de se conformer aux dispositions du *Règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement*, notamment quant à l'obstruction de la circulation et à la sollicitation ou la vente ainsi qu'aux dispositions du *Règlement (2003)-53 concernant le bruit sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant*;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'autoriser les événements suivants :

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

10 février 2020

Événement	Organisme/Requérant	Date(s)	Lieu
Journée familiale	Les Chevaliers de Colomb	8 mars 2020	Parc Daniel-Lauzon et accès à la voie publique au lac Moore
Défi Gatineau Mont-Tremblant	Défi Gatineau Mont-Tremblant	30 et 31 mai 2020	Territoire de la Ville de Mont-Tremblant
Traversée du lac Tremblant	Événements plein air AS inc.	14 au 16 août 2020	Parc Plage et lac Tremblant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. POLICE (aucun sujet)

13. INCENDIE

CA20 02 044

13.1. Achat d'outils de désincarcération

CONSIDÉRANT l'application de l'article 46 du règlement de gestion contractuelle de la Ville suivant les informations reçues du Service de sécurité incendie;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU, sous réserve des articles 99.1, 115 et suivants de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, d'attribuer de gré à gré à Code 4 Fire & Rescue inc., seul fournisseur, le contrat de fourniture d'outils de désincarcération au montant de 27 990 \$, taxes en sus (projet 2020-17), le tout conformément au document de demande de prix et payable par l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. RAPPORT (aucun sujet)

15. ACCEPTATION DE LA CORRESPONDANCE (aucun sujet)

16. AFFAIRES NOUVELLES (aucun sujet)

17. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune intervention.

18. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux questions des personnes présentes.

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

10 février 2020

CA20 02 045

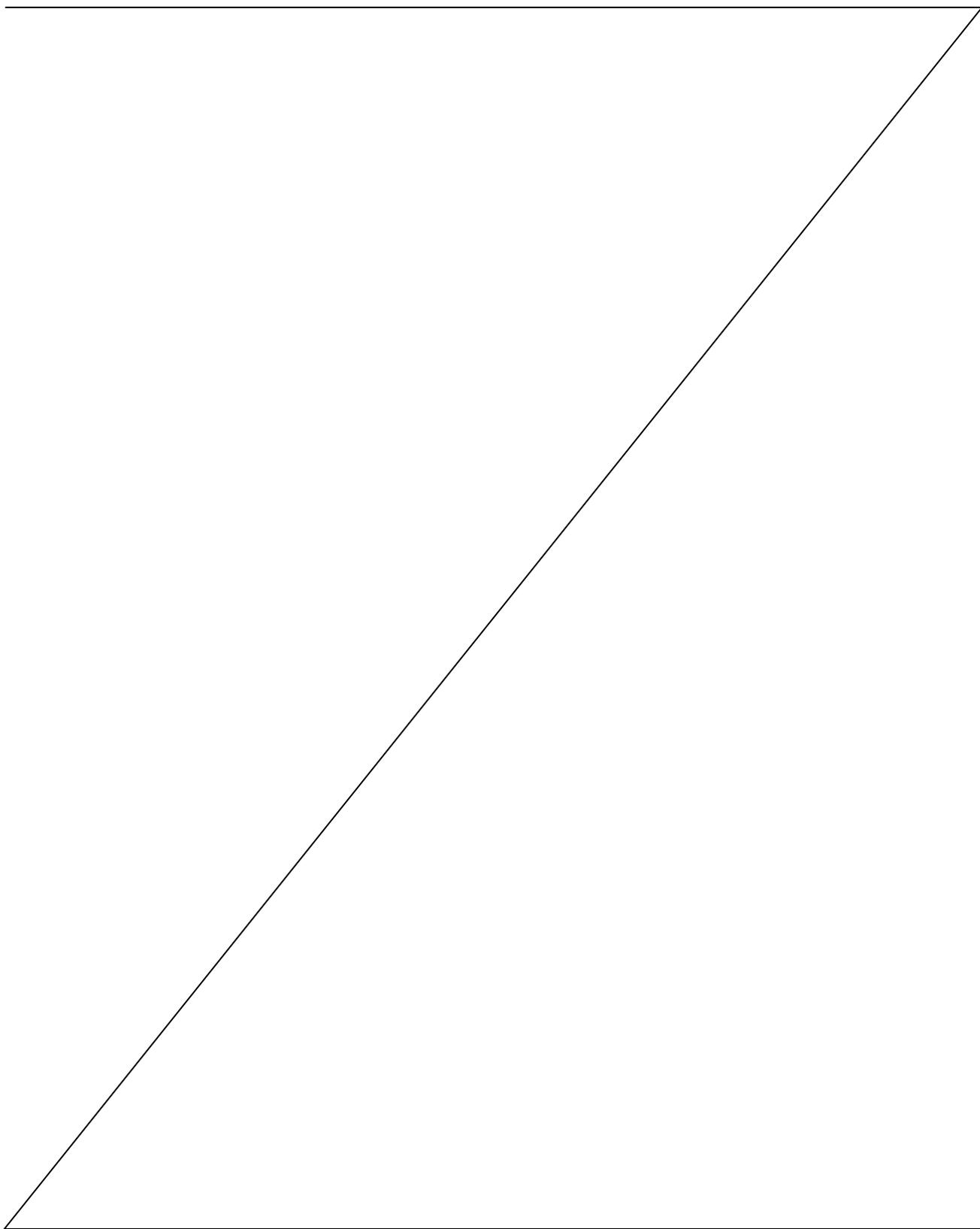
19. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU que la séance soit levée. Il est 19 h 24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois, maire
Président de la séance

Louise Boivin
Greffière adjointe



Initiales	
Maire	Grefe